

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°209 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 6 au 12 avril 2020



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 12 avril 2020, au moins 551 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES

PAGES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....3

0. INTRODUCTION.....4

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME..... 5

I.1.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE 5

I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE..... 5

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES 5

I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS 6

I.3.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES POLICIERS 7

I.4. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE..... 9

II. FAITS SECURITAIRES.....9

III. CONCLUSION..... 12

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS	: <i>Centre de Santé</i>
CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie</i>
DCEFTP	: <i>Direction Communale de l'Enseignement, de la Formation, Technique et Professionnelle</i>
CNL	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
OPJ	: <i>Officier de Police Judiciaire</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 8 personnes tuées dont 1 exécutée sommairement et 6 retrouvées cadavres, 1 cas de VBG, 10 torturées et 22 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes enregistrées figurent 2 femmes tuées et 1 une femme arrêtée arbitrairement.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des administratifs, des policiers et des agents du SNR sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Parmi les victimes enregistrées figurent des membres du parti CNL.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, d'exécution extrajudiciaire, de VBG, de tortures et d'arrestations arbitraires dans le pays.

Au cours de cette période, la Ligue Iteka a relevé des cas de menace, de discours de haine, d'attaque et de blessé dans certaines provinces du pays.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne tuée en commune et province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 avril 2020 indique qu'en date du 5 avril 2020, vers 17 heures, sur la colline Gitaramuka, zone Gitaba, commune et province Rutana, Sinarinzi, âgé de 49 ans, commissionnaire de vaches a été tué à coups de bâton par des jeunes de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime était accusée d'être voleur de vaches. Selon les mêmes sources, Musihiri et Shundu, tous Imbonerakure, ont été arrêtés et détenus au cachot de poste de police de Rutana.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie d'un militaire retrouvé en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 avril 2020 indique qu'en date du 4 avril 2020, un corps sans vie d'un militaire surnommé Shehe, d'une position militaire de Kagaragara sise à Rukoko a été retrouvé dans la forêt de la Rukoko par des pêcheurs. Selon des sources sur place, le corps de la victime présentait des blessures au visage et au cou. Ce militaire avait été vu pour la dernière fois en date du 2 avril 2020, vers 20 heures, sur la colline et zone Buringa dans un bar appelé « Sport bar ». Selon les mêmes sources, quatre personnes travaillant dans ce bar à savoir Lucienne, Floris, Nyangoma et Juvénal Manirakiza ont été arrêtés et conduits à la brigade de Gihanga pour des raisons d'enquêtes.

Un corps sans vie retrouvé en commune Vyanda, province Bururi

En date du 8 avril 2020, sur la colline Kagoma, zone Rweza, commune Vyanda, province Bururi, un corps sans vie de Grégonie Ndayisaba, veuve, a été retrouvé allongé sur son lit dans sa maison. Selon des sources sur place, la victime a été tuée éborgnée dans la nuit du 7 avril 2020 et son corps présentait aussi des blessures au niveau des mâchoires. Selon les mêmes sources, en date du 9 avril 2020, la police et l'administration communale de Vyanda sont arrivées sur les lieux pour mener des enquêtes. Elles n'ont pas vu des traces de sang dans la maison de la victime, ce qui laisse croire que la victime a été tuée dans un autre endroit et qu'après son corps a été déposé dans sa maison.

Deux corps sans vie retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 11 avril 2020, vers le matin, à la deuxième transversale, sur la colline Ndava, commune Buganda, province Cibitoke, deux corps en décomposition des hommes non identifiés ont été retrouvés par des habitants qui se rendaient aux champs. Selon des sources sur place, les deux corps étaient attachés et enveloppés dans une moustiquaire. Selon les mêmes sources, l'administrateur communal de Buganda a ordonné l'inhumation rapide des corps sans mener d'enquête.

Un corps sans vie d'un membre du parti CNL retrouvé en commune Kinyinya, province Ruyigi

En date du 6 avril 2020, sur la colline Karindo, commune Kinyinya, province Ruyigi, un corps sans vie de Laurent Nicayenzi, membre du parti CNL et agent de sécurité à la permanence nationale de ce parti a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime avait été enlevée en date du 26 mars 2020, tout près de la station city oil, au quartier Kigobe, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, et embarquée à bord d'un véhicule de type TI immatriculé B 5848 A vers une destination inconnue. Selon les mêmes sources, la victime avait été fusillée et elle a été enterrée à la va-vite le même jour.

Un corps sans vie retrouvé en commune Tangara, province Ngozi

En date du 9 avril 2020, le matin, sur la colline et zone Kananira, commune Tangara, province Ngozi, le corps sans vie de Pélagie Sinzobatohana a été retrouvé dans sa maison. Selon des sources sur place, la victime avait légalement divorcé avec son mari. Selon les mêmes sources, l'ex-conjoint et le beau-père de la victime ont été arrêtés pour des raisons d'enquête.

I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Trois membres du parti CNL torturés en commune Gitobe, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 avril 2020 indique qu'en date du 5 avril 2020, sur la colline Marembo, commune Gitobe, province Kirundo, deux enseignants de l'ECOFO Bigwa, Nkerakuyisaba et Claver Murindangabo et leur voisin Sultan Kwizera, tous membres du parti CNL, ont été battus et blessés par les Imbonerakure venus des collines Ruhongore, Kivumu, Baziro et Gihinga, conduits par Jean Bosco Nahimana président collinaire du parti CNDD- FDD accompagné du chef des Imbonerakure de cette colline Patrice Ngurube et Téléphore Nyabenda, moniteur agricole collinaire. Ces malfaiteurs ont commencé à détruire leurs maisons après avoir lancé des pierres sur leurs maisons en détruisant des fenêtres et portes. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées de faire adhérer plusieurs membres du parti CNDD-FDD dans le parti CNL. Après, la colline Marembo, ils se sont rendus sur la colline Kivumu au petit centre de Bwokerezo vers 22 heures et ont attaqué un domicile d'Eric Nsengiyumva, aussi membre du parti CNL et ils ont lancé des pierres sur sa maison pour le contraindre à sortir mais en vain. L'administrateur de cette commune, Innocent Nzisabira a été alerté par téléphone par ces victimes pour les secourir mais il n'est pas venu pour calmer la situation.

Trois membres du parti CNL torturés en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 avril 2020 indique qu'en date du 4 avril 2020, sur la colline et zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, Donatien Havyarimana, Léonidas Nduwimana et Léopold Ndayishimiye ont été tabassés par des membres de la milice Imbonerakure accompagnés par Prospère Gakiza, un des élus collinaires de Bigina. Selon des sources sur place, les victimes étaient accusées de faire la propagande pour le compte du parti CNL.

Deux membres du parti CNL torturés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 avril 2020 indique qu'en date du 5 avril 2020, sur la 15^{ème} transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Emile Karenzo et Jean François Ntawuyankira, membres du parti CNL, ont été battus et blessés par des Imbonerakure de la localité qui les ont trouvés chez eux. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées d'avoir participé aux festivités d'ouverture des permanences du parti CNL en zone Buterere en date du 4 avril 2020. Selon les mêmes sources, ces victimes sont allées se faire soigner au CDS de la localité et y ont été gardées par des policiers sur l'ordre de Marcel Niyonkuru, commissaire communal de police à Mutimbuzi qui venait d'arrêter six autres membres dudit parti.

Deux personnes torturées en commune Gasorwe, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 avril 2020 indique qu'en date du 5 avril 2020, vers 22 heures, sur la colline Kinama, zone et commune Gasorwe, province Muyinga, Adolphe Manariyo et Nduwayo ont été battus à l'aide des bâtons par un groupe d'Imbonerakure dirigés par le nommé Nsamirizi, représentant collinaire du parti CNDD-FDD et Sébastien Misago, chef de la sous-colline Kinama. Selon des sources sur place, les victimes en état critique ont été évacuées par des voisins vers l'hôpital de Gashoho dans la même province. Selon les mêmes sources, Adolphe et Nduwayo étaient allés demander secours au chef de la sous-colline lorsqu'ils étaient sous menace d'un certain Melchior Sikubwabo qui était en conflit foncier contre eux et ledit chef les a emmenés chez ces Imbonerakure. Melchior et Sébastien ont été arrêtés par la police tandis que le nommé Nsamirizi n'a pas été inquiété.

I.3.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES POLICIERS

Six membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 6 avril 2020, sur la colline 15^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Elie Nahayo, Daniel Ndayiziga, Jean Bosco Kubwayo, Fulgence Habarugira, Célestin Nzeyimana et Françoise Kankundiye, membres du parti CNL ont été arrêtés par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable communal du SNR à Mutimbuzi accompagné par Marcel Niyonkuru, commissaire communal de police à Mutimbuzi et des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, ces victimes ont été arrêtées après avoir participé à l'ouverture de la permanence du parti CNL sur cette colline. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été conduites au BSR puis au cachot de la Brigade de Gatumba le même jour. En date du 9 avril 2020, vers le soir, elles ont été transférées à la prison de Mpimba à Bujumbura Mairie.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Musigati, province Bubanza

En date du 9 avril 2020, vers 9 heures, sur la colline Munanira, commune Musigati, province Bubanza, Amissi Dushimwenimana, Jérôme Bucumi et Richard Nimbeshaho, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par un groupe des jeunes Imbonerakure accompagnés par un prénommé Domitien, chargé des projets de la commune Musigati. Selon des sources sur place, les victimes se rendaient à une réunion du parti CNL sur la colline Ruziba, commune Musigati, province de Bubanza et elles ont été accusées

d'enseigner l'idéologie du parti CNL illégalement. Selon les mêmes sources, elles ont été conduites au cachot du poste de police de Musigati avant d'être transférées au cachot du commissariat provincial de police de Bubanza.

Sept membres du parti CNL arrêtés en commune Buganda, province Cibitoke

En dates du 6 et 7 avril 2020, sur la colline Cunyu, commune Buganda, province Cibitoke, sept membres du parti CNL ont été arrêtés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, en date du 6 avril 2020, dans la nuit, ces derniers ont attaqué une permanence gardée par des membres dudit parti et y ont capturé 3 membres de ce parti qui ont été conduits au cachot de la commune Buganda. En date du 7 avril 2020, des Imbonerakure ont arrêté 4 autres membres du parti CNL. Le même jour, tous les 7 dont Nyangoma, Ndayambaje et Joseph ont été transférés au cachot du commissariat provincial de Cibitoke.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giheta, province Gitega

En date du 7 avril 2020, sur la colline Rutegama, commune Giheta, province Gitega, Jean Nzisabira, chef de cette colline, membre du parti CNL, a été arrêté par la police et conduit au cachot communal de police à Giheta. Selon des sources sur place, en date du 1^{er} avril 2020, le conseil communal l'avait suspendu de ses fonctions avec Gérard Bigirimana, chef de colline Muremera, membre du parti CNL. Selon les mêmes sources, ils étaient accusés par ce conseil d'insubordination à leurs supérieurs hiérarchiques mais dans leurs dossiers il est écrit refus de cotisation sur leurs collines et incompétence.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 avril 2020 indique qu'en date du 31 mars 2020, sur la colline Bujondi, zone Mugeni, commune Kayogoro, province Makamba, Jackson Toyi, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline sur l'ordre de leur chef Fanuel Rwanko. Selon des sources sur place, Jackson Toyi avait une fiche de collecte des contributions de son parti.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 8 avril 2020, vers 6 heures du matin, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un nommé Mudiri, âgé de 40 ans, commerçant, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté et conduit au cachot de la commune par des policiers sous l'ordre de l'OPJ nommé Masabo. Selon des sources sur place, la victime avait eu une dispute, la veille vers 19 heures dans un cabaret appelé « Chez maman Bella » avec Fabien Mbarushima, membre du parti CNDD-FDD et vice-président du conseil communal. Selon les mêmes sources, la victime a été relâchée le même jour vers 18 heures après avoir payé une somme de 35.000 fbu sans quittance en lui disant que c'est pour l'OBR et d'aller acheter des boissons à tous ceux qui étaient au cabaret lors des disputes pour dédommagement. Il a payé une facture de 115.000 fbu.

Trois membres du parti CNL arrêtés et deux autres blessés en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 12 avril 2020, vers 19 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Jean Paul Niyomwungere et Evariste Nkurunziza, membres du parti CNL, ont été blessés sur la tête par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, douze membres du parti CNL partageaient ensemble la bière dans un cabaret pour célébrer la fête pascale. Selon les mêmes sources, ils ont été attaqués et battus par une quarantaine d'Imbonerakure armés de gourdins et de bâtons, dont Pontien Niyongabo, Evariste Kanyeshamba, Pacifique Nduwayo, Gérard Munyaneza, Yamuremye et Bosco Nindabira, tous de la colline Muyange et ce dernier portait une tenue d'exercice, un tricot et des bottes militaires. Ces Imbonerakure ont appelé le commissaire provincial de police prénommé Donnatien qui a ordonné l'arrêt des bagarres, a arrêté trois membres du parti CNL Georges Nizigiyimana, représentant collinaire de ce parti, son fils Jean Bosco Ndayambaje et son gendre Jean Baptiste Havyarimana et ces derniers ont été conduits au cachot du commissariat provincial de police. Au cours de cette attaque, ces Imbonerakure ont volé aux membres du parti CNL une somme de 45 000 fbu et 2 téléphones portables. Tous ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

I.4. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fillette violée en commune Mbuye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 avril 2020 indique qu'en date du 26 mars 2020, sur la colline Teka, commune Mbuye, province Muramvya, A.B.N., âgée de 8 ans, a été violée par Juvénal Havyarimana, le mari de sa mère à son domicile. Selon des sources sur place, ce présumé auteur a pris le large.

II. FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune et province Kirundo

Dans la nuit du 6 au 7 avril 2020, vers 2 heures, dans les marais de Cumva et Rugero, sur la colline Cumva, zone Gikuyo, commune et province Kirundo, un membre d'un groupe d'hommes armés de couteaux non identifiés qui venaient d'attaquer des veilleurs d'un poulailler appartenant à Louis Nzojibwami a été tué par la population. Selon des sources sur place, en fuyant, la victime a été capturée par la population qui était venue secourir ces veilleurs.

Attaque d'une permanence du parti CNL en commune Buganda, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 avril 2020 indique que dans la nuit du 4 avril 2020, sur la colline Cunyu, commune Buganda, province Cibitoke, une permanence du parti CNL de cette colline a été attaquée par des Imbonerakure de cette localité sur l'ordre d'un prénommé Richman, chef communal des Imbonerakure et Mao, membre du comité des Imbonerakure en zone Gasenyi, commune Buganda. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont effacé des écrits sur la permanence, ont démoli un mur et ont abîmé certains objets dont des chaises et des tables. Selon les mêmes sources, dans les enceintes du stade de Buganda, Richman et Mao avaient organisé dans la

journée, vers 8 heures, une réunion à l'intention des Imbonerakure des collines Ruhagarika et Kaburantwa. Le mot d'ordre était de perturber les activités du parti CNL en vue de les désorganiser à l'approche des futures élections et de commencer le même jour par la colline Cunyu. Ils se sont convenus d'envoyer chaque fois des Imbonerakure inconnus dans les localités à attaquer.

Un journaliste et son chauffeur malmenés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 9 avril 2020, sur la colline Rukuba, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, un journaliste de la radio Isanganiro Jean Marie Vianey Ngendakumana et son chauffeur Saïdi Rukundaneza ont été séquestrés par des Imbonerakure qui ont aussi dégonflé des pneus de leur véhicule. Selon des sources sur place, le journaliste commençait ses enquêtes quand un groupe d'Imbonerakure dirigés par un certain Ezéchiel est venu et lui a posé des questions en l'intimidant. Les habitants sont venus au secours et les jeunes ont pris le large. Selon les mêmes sources, Jean Marie Vianey Ngendakumana et son chauffeur s'étaient rendus sur cette colline pour mener un reportage sur un ménage d'un militant du parti CNL, Juvenal Hicuburundi, attaqué dans la nuit du 8 avril par des gens vêtus en longs manteaux, soupçonnés d'être des Imbonerakure.

Des menaces et intimidations en commune Ntega, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 avril 2020 indique qu' en date du 5 avril 2020, de 6 heures à 9 heures, le matin, plus de 100 Imbonerakure en tenues, en bottines, en imperméables militaires et policières venus des collines Bisiga et Kagoti de la zone Cindonyi, commune Marangara, province Ngozi conduits par Jean Baptiste Rwaswa, responsable zonal des Imbonerakure ont provoqué des membres du parti CNL des collines Runyankezi, Bugorora, Rukore et Gatanga de la commune Ntega, province Kirundo. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont sillonné ces collines en cantonnant et en dansant tout près des ménages des membres parti CNL.

Des taxis motards menacés d'être tués en commune et province Makamba

En date du 7 avril 2020, au chef-lieu de la province Makamba, Japhet Ntungwanayo, administrateur de la commune Makamba, Adalbert Nininahazwe, secrétaire provincial du CNDD-FDD et Prosper Kazungu, commissaire communal de police à Makamba ont menacé de tuer des taxis motards de la zone Gitaba, commune Makamba au cours d'une réunion tenue à la permanence provinciale du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le commissaire communal de police à Makamba a dit :« On a suffisamment de cartouches. Si vous tentez de perturber les activités du parti CNDD-FDD, on va vous corriger. Je vous mets en garde. Ceux qui croient que le parti CNL même s'il gagnait les élections aura le pouvoir se trompent, on ne peut pas l'accepter. Aux taxis motards de Murenge, en zone Gitaba qui se croient plus opposants, je vais en finir avec eux. Qu'ils demandent aux habitants de la commune Mugamba en province Bururi, il suffit de tuer quelques éléments, les autres reviennent à la raison ».

Deux membres du parti CNL blessés en commune Butaganzwa, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 avril 2020 indique qu'en date du 29 mars 2020, dans la nuit, sur la colline Nyaburondwe, commune Butaganzwa, province Ruyigi, Masabarakiza,

membre du parti CNL, et son fils ont été attaqués et blessés l'aide des couteaux par des Imbonerakure dont Therence Ndayikeza, président des Imbonerakure sur cette colline. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont accusé Masabarakiza d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Ces Imbonerakure agissaient sur l'ordre du secrétaire communal du parti CNDD-FDD, Onésime Ngendandumwe qui a ordonné Thérance Ndayikeza, chef des Imbonerakure sur cette colline de tuer Masabarakiza en ajoutant qu'il n'y aura pas de suite car il commande la justice et la police pendant la nuit. Ainsi, les Imbonerakure de la colline Kirambi se sont joints à ceux de la colline Nyaburondwe armés de longs couteaux pour malmenier des membres du parti CNL. Les victimes ont porté plainte auprès de l'OPJ de Muriza mais il a refusé de les recevoir et les présumés auteurs restent libres.

Discours de haine aux écoles en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 6 avril 2020, au Lycée communal Gasorwe, à l'ECOFO Rusimbuko et à l'ECOFO Kiryama II, des autorités scolaires et administratives dont Léonidas Nzobarantumye, conseiller économique de l'administrateur ; Dieudonné Bandyatuyaga, Directeur de l'ECOFO Gasorwe II ; Révérien Ndinzurwanje, Directeur du Lycée communal Gasorwe et Liliane Bamusonere, enseignante au Lycée communal Gasorwe ; Emmanuel Nshimirimana, Directeur de l'ECOFO Buringa et Sinzumusi Canésius, enseignant à l'ECOFO Bihogo II et Jean Marie Barekebavuge, directeur et représentant communal des Imbonerakure ont tenu des réunions à l'intention des élèves et des enseignants desdits établissements pour les enseigner la politique et la haine ethnique. Selon des sources sur place, les porteurs du message étaient des cadres de la DCEFTP et/ou des écoles, membres du parti CNDD-FDD et certains étaient en uniforme dudit parti. Dans ces réunions ils ont obligé que chaque participant doit connaître l'histoire de la libération et ont expliqué qu'un petit groupe d'une seule ethnie a dirigé le pays depuis l'époque coloniale puis a massacré, volé, privé de droits, marginalisé et essayé d'exterminer les ethnies opprimées jusqu'au jour où le mouvement CNDD-FDD a libéré le peuple et qu'il faut lutter contre le retour de ce groupe.

Un champ d'un Imbonerakure détruit en commune et province Kayanza

En date du 11 avril 2020, sur la colline Ruhande, commune et province Kayanza un champ de choux de 1350 plants appartenant à Déo Mahonda, membre de la milice Imbonerakure, a été détruit par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, Mahonda avait l'habitude de malmenier des membres des autres partis politiques.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, d'exécution extrajudiciaire, de VBG, de tortures et d'arrestations arbitraires continuent d'être relevés dans différents coins du pays.

Des cas de menace, d'intimidation, de discours de haine et d'intolérance politique ont été observés dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.